

RDC

# Kabila restera chef de la majorité

**Joseph Kabila restera « chef de la majorité présidentielle »,** annonce le porte-parole du gouvernement. De quoi amplifier l'incertitude.

**L**e président congolais, Joseph Kabila, restera le chef de la Majorité présidentielle en cas de victoire de sa coalition aux élections du 23 décembre, a déclaré ce lundi le porte-parole du gouvernement.

« *Lorsque nous irons aux élections, il sera le chef de la Majorité présidentielle. Et puisque nous avons l'intention de gagner, après les élections, il restera le chef de la Majorité présidentielle* », a expliqué Lambert Mende en conférence de presse. « *Il n'y a rien d'anticonstitutionnel à cela* », a-t-il insisté.

M. Kabila aurait dû quitter le pouvoir après la fin de son deuxième et dernier mandat le 20 décembre 2016, selon la Constitution, qui l'autorise à rester en poste jusqu'à l'installation de son successeur.

Non organisées à la fin 2016,

prévues à la fin 2017, les élections ont été reportées au 23 décembre 2018.

Mais à l'approche du dépôt des candidatures (25 juillet-8 août), des propos ont semé le trouble.

« *Kabila est et restera président* » a déclaré au début mai le secrétaire permanent du PPRD au pouvoir Emmanuel Ramazani Shadary. Les réseaux sociaux bruissent de la thèse d'un juriste selon laquelle le président Kabila, élu en 2006, n'a fait qu'un mandat de cinq ans selon l'actuelle Constitution, partiellement révisée en 2011, ce qui a selon lui ramené le compteur à zéro.

## Rappel à l'ordre européen

A Bruxelles, les ministres européens des Affaires étrangères ont appelé à nouveau ce lundi les autorités congolaises à respecter leur engagement d'organiser des élections « *de manière transparente et crédible* » le 23 décembre.

Cette volonté est partagée par l'Union Africaine, les Nations Unies et les États voisins de la RDC, a rappelé le ministre belge des Affaires étrangères. « *Il y aura des dispositions à prendre si on sent, d'ici à la fin juin ou le début juillet, que les évolutions ne se font pas* », a conclu Didier Reynders. ■